



Rapport d'Activité

1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2022

Il y a un an et quelques jours, une dizaine d'entre nous se réunissaient à la Besse en plein Covid pour créer le 03 Avril 2021 l'association « Les Chemins de Mansac » !

Il en aura fallu de la patience, des heures de discussions, des erreurs commises parfois, pour faire évoluer les esprits et convaincre les uns et les autres du bien fondé d'ouvrir et de réhabiliter les « vieux » chemins de notre si belle commune de Mansac.

Nous avons réhabilité, aménagé et entretenu plus de 20 kms de chemins autour de la commune de Mansac, afin que différentes activités puissent se réaliser sur ces chemins (Marche, VTT, équitation...). Je tiens à tous vous remercier pour le travail accompli. Nous pouvons être fiers de nous et en particulier d'avoir créé la Boucle « Les petits ruisseaux » qui a été retenue par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Corrèze, pour être inscrite au PDIPR avec pour objectif d'être labélisée.

Le 12 juin, le circuit « Les Petits Ruisseaux » sera de nouveau empruntable.

Pour rappel : un propriétaire s'est opposé à ce que l'on emprunte une servitude de passage privé et nous a fait enlever les rochers permettant de traverser la Logne. Perte pour l'association 720 €.

Grâce aux communes de Cublac et Mansac ainsi qu'aux Autoroutes du Sud-Ouest de la France, le passage de la Logne se fera à travers des parcelles privées des Communes. Les ASF ont donné leur accord pour qu'une convention de passage soit signée entre notre association et l'entreprise permettant d'utiliser le tunnel de passage des loutres (sous l'autoroute).

Les chemins du Coustalou à Mansac en passant par la Vigerie sont entièrement ouverts. Je tiens particulièrement à remercier les agriculteurs avec qui nous avons pu discuter pour trouver des solutions permettant d'ouvrir et d'emprunter ces chemins, sans pénaliser leur activité agricole. De plus il est également possible pour Western Attitude depuis la Borderie de rejoindre Mansac et la Rivière de Mansac.

Nous adhérons à la Fédération Française de Randonnée Pédestre pour l'activité marche. Dans ce cadre, deux adhérents (Stéphane et Zinna) ont pu être formés et ont obtenu leur certificat d'animateur de randonnée pédestre (CARP). Cela permet depuis, d'encadrer, en toute sécurité, les randonnées que nous proposons. Pour l'année 2022, il faudrait que deux autres adhérents puissent se former afin de renforcer l'encadrement qui repose à ce jour uniquement sur Stéphane et Zinna. En ce qui concerne l'activité équestre, nous avons fait le choix de rejoindre Equiliberté ce qui va nous permettre de mener à bien notre premier « Rallye équestre » qui se déroulera le 15 mai prochain. Concernant la section VVT, nous sommes toujours à la recherche d'un ou plusieurs animateurs susceptibles de s'en occuper.

Depuis le 23 mai 2021, date de notre première randonnée inauguratrice au bourg de Mansac (74 participants), nous avons parcouru environ 200 kms (soit la distance de Brive à Bordeaux) autour de la commune en empruntant à chaque fois des itinéraires différents au rythme de 2 randonnées par mois.

Nous avons organisé plusieurs randonnées à thème à l'occasion de l'automne, du Téléthon et d'Halloween (80 participants) ainsi que Noël (90 participants) et dernièrement Pâques (60 participants) permettant aux familles (parents, grands-parents et enfants) de découvrir la randonnée de manière ludique.

La sortie bivouac annuelle hors de notre commune à Saint Robert sur 3 jours a été très appréciée par nos adhérents à un tel point que cette initiative sera proposée tous les ans.

De même que vous aimez participer à des randonnées ou nous mélangeons cavaliers et marcheurs !

Nous avons obtenu par l'intermédiaire du Plan Sportif Fédéral (PSF) le financement d'un projet avec l'école de Mansac intitulé : « Un Sentier, Une Ecole des Senteurs ». Malheureusement malgré 2 rencontres avec la directrice de l'école, le projet est en attente du fait de la crise sanitaire. Un report sur 2022/2023 va être demandé. Nous espérons démarrer ce projet à la rentrée scolaire de septembre.

Notre Association part de rien il y a un an, avec à peine 10 adhérents compte aujourd'hui : 40 **adhérents** dont 34 membres actifs, 1 membre bienfaiteur, 3 membres bénévoles et bientôt 2 membres d'honneurs.

La section pédestre compte 22 membres dont 20 sont licenciés dans notre club à la FFRP.

La section équestre compte 17 membres dont 6 sont licenciés dans notre club à Equiliberté.

A noter que 3 membres ont intégré les 2 sections !

Il y a 29 femmes et 11 hommes. Le plus jeune adhérent a 12 ans et le plus vieux a 68 ans. La moyenne d'âge est de 48 ans.

Notre première année d'existence a été une réussite à notre sens.... Et tout ça grâce à vous ! Toutefois, des points sont à améliorer concernant notre communication et notre organisation. C'est pour cela, que les membres du Conseil d'Administration sont à votre écoute. Avant de vous laisser la parole et de procéder au vote,

Je tiens à remercier, au nom du Conseil d'Administration :

- nos adhérents et bénévoles ;
- les Mairies de Brignac, Cublac et Mansac ;
- La Fédération Française de Randonnée Pédestre et son Comité Départemental ;
- La Fédération Equiliberté ;
- Les agriculteurs ;

Pour votre aide, vos précieux conseils et votre soutien.

Le président
Stéphane Gauget

